



La lanterne

Symbole de la justice populaire sous la Révolution

En juillet 1789, le renvoi par le roi Louis XVI de Jacques Necker, Ministre des Finances, entraîne la prise de la Bastille, le 14 juillet, et la montée de la violence populaire. Il suffit qu'une rumeur de complot circule et la foule s'enflamme pour punir les «coupables».

Le 22 juillet, Foulon de Doué, qui a remplacé Necker aux Finances, et l'intendant de Paris Bertier de Sauvigny, son gendre, sont recherchés, lynchés et pendus à une lanterne, accusés d'être des agents contre-révolutionnaires.

Cette première pendaison à la lanterne a lieu Place de Grève (aujourd'hui Place de l'Hôtel de Ville), où se sont déroulés pendant des siècles les supplices prononcés par la justice royale.

Au début de la Révolution, la lanterne devient, à Paris du moins, le symbole d'une justice populaire expéditive.

*« Ah, ça ira, ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne !
Ah, ça ira, ça ira, ça ira les aristocrates on les pendra »*

Les premiers vers d'une joyeuse contredanse populaire aux paroles anodines, composée en 1786, ont été modifiés en 1790 pour devenir un refrain révolutionnaire menaçant.